

Points pour la réunion des DP du 06 Octobre 2016

Réclamations nouvelles :

1. Aucune communication n'a été faite auprès des salariés suite au départ à la retraite du salarié chargé de la réalisation des badges entreprise.

Aucune communication non plus n'a été faite sur l'emplacement du nouveau local « BADGES » et des heures d'ouverture de ce local.

De ce fait, plusieurs salariés se sont présentés à l'ancien local, n'ayant reçu aucune information.

Le nouveau local « BADGES » n'est par ailleurs pas très bien matérialisé car lorsque la porte reste ouverte, il est difficile de savoir qu'il s'agit du local « BADGES ».

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction d'effectuer une communication spécifique aux salariés dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

Aucune communication générale ne sera effectuée. La signalétique du « local des badges » sera améliorée afin que cette information soit visible porte ouverte.

2. Le verrou de la porte du parking de Kappa niveau -1 est en position bloquée depuis plusieurs jours empêchant la fermeture de la porte. La sécurité incendie n'est donc pas assurée par cet accès.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que la serrure soit réparée rapidement.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

La réparation de la serrure a été réalisée semaine 40 mais des réparations sont toujours en cours sur la porte.

3. De nouvelles difficultés sont survenues suite au passage sous GSI. Les salariés sont toujours dans l'incapacité d'obtenir un support de l'équipe CONCUR de Lille quand celle-ci ne valide pas un remboursement. Des salariés ne sont actuellement pas remboursés de leur note de frais d'un montant de 1500 euros pour un dépassement de moins de 20 euros.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir aux salariés un numéro de téléphone pour être en mesure de contacter l'équipe CONCUR de Lille et obtenir une réponse dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

Dans le cas où un problème :

- de remboursement d'une note de frais NDF(attente du paiement, retour de la note de frais , demande de justificatifs) , il faut adresser un courriel à l'adresse suivante :

AlstomTransport.Notesdefrais@fr.gt.com.

- d'utilisation de l'outil CONCUR (mot de passe, message bloquant pour établir la ndf, problème OTP etc...), il faut adresser un courriel à l'adresse :

adminconcur.ous1.fr.transport@alstom.com.

4. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de lancer au plus tôt une enquête sur le bien-être au travail.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

Le lancement de l'enquête est reporté à 2017 comme précisé au CE.

5. Le nombre d'emplacements moto « officiels » marqués au sol aux parkings KAPPA -1 et -2 ne sont pas assez nombreux. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de réaliser le marquage au sol des places occupées actuellement par les motos en tant qu'emplacements motos officiels.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

La matérialisation au sol ne sera pas changée.

6. La patère située dans la douche de gauche du vestiaire Hommes, situé à côté de la salle de Fitness de Kappa, est toujours décollée. Une demande d'intervention a été faite auprès des services généraux depuis plusieurs semaines mais cette intervention n'a toujours pas été réalisée.

Les délégués du personnel FO demandent que l'intervention soit effectuée rapidement.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

La patère a bien été remise en place.

7. Transfert d'adresse courriel de la section syndicale de Lotus Notes vers Outlook.

Les délégués du personnel FO demandent que la confidentialité de l'adresse e-mail sous Outlook soit la même que la même que celle paramétrée sous Lotus Notes

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

La direction maintient sa réponse de Juillet 2016 à savoir que l'intégralité des messageries électroniques est migrée selon les mêmes règles de confidentialité. La Direction précise que tout comme pour Lotus Notes, une clause de confidentialité signée par les différents intervenants sur le système de messagerie garantit la confidentialité.

Réclamations déjà déposées et toujours d'actualité :

8. L'espace vélo nouvellement installé au parking -1 du Kappa est occupé partiellement par des 2 roues motorisées. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de rappeler au personnel que les espaces vélo ne sont réservés qu'aux vélos (par exemple en apposant une signalétique) et qu'il y a des espaces 2 roues motorisées disponibles également au Kappa -2 et -3.

Réponse de la Direction du 9 Septembre 2016 :

Des affiches ont été posées afin d'indiquer que ces places sont réservées aux vélos.

Après vérification, il s'avère que ce n'est pas le cas. Les délégués du personnel FO demandent que ces affiches soient posées dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

L'affichage a bien été réalisé sur les emplacements récemment réservés aux vélos. L'affichage a été complété aux autres espaces de stationnement vélos.

9. Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande à la Direction à ce que les salariés non francophones présents en permanence sur l'établissement de TIS Saint-Ouen et amenés à dialoguer avec des salariés de TIS Saint-Ouen reçoivent des formations pour pouvoir s'exprimer en français comme l'exige la Loi.

Réponse de la Direction du 9 Septembre 2016 :

La réponse de la Direction reste inchangée.

Les délégués du personnel FO réitèrent leur demande à la Direction.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

La réponse de la Direction reste inchangée.

10. L'écran de la cafétéria centrale du bâtiment Kappa fonctionne enfin mais les écrans des cafétérias d'étage sont toujours hors service depuis plusieurs mois.
Les délégués du personnel FO demandent à ce que les écrans des cafétérias d'étage soient en service.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Les équipes de communications internes ont commandé de nouveaux boitiers à mettre au dos des TV car les boitiers actuels tombent tout le temps en panne. Nous sommes dans l'attente de leur réception.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un état d'avancement

Réponse de la Direction du 11 Février 2016 :

Les boitiers ont été reçus fin de semaine dernière et sont en cours d'installation.

2 écrans sont en service mais 3 ne le sont pas encore.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un état d'avancement.

Réponse de la Direction du 3 Mars 2016 :

Les systèmes de diffusions ont été remplacés. Un point de situation sera réalisé dans une semaine pour vérifier si tous ont été remplacés et opérationnels.

La situation est inchangée : les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un état d'avancement.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

L'écran Kappa du 2eme étage est hors-service et ce point a été remonté aux Services Généraux. Il y a un problème d'affichage sur l'écran du 6eme lié au boitier fournit par Pikel, nous sommes en attente de leur retour.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point d'avancement.

Réponse de la Direction du 12 Mai 2016 :

L'équipe IT est en attente des Services Généraux sur le remplacement de la TV.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point d'avancement.

Réponse de la Direction du 02 Juin 2016 :

La commande a été passée. Le délai annoncé est de 5 semaines.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date de remplacement.

Réponse de la Direction du 7 Juillet 2016 :

Nous sommes en attente d'une date d'intervention.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date de remplacement.

Réponse de la Direction du 11 Août 2016 :

L'écran a été remplacé le 18 juillet.

L'écran du 6ième fonctionne mais pas celui du 2ième. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date de remplacement ou de réparation de l'écran du 2ième.

Réponse de la Direction du 9 Septembre 2016 :

L'écran du 2ème est neuf. Un réglage de la mise en veille automatique sera réalisé sous 15 jours.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement.

Réponse de la Direction du 6 Octobre 2016 :

Le réglage a été effectué sur l'écran du second.